

Commentaire

Surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada : l'heure du bilan

Valerie Tarasuk, Ph. D.; Andrée-Anne Fafard St-Germain, Ph. D.; Timmie Li, M. Sc. Comm.

 [Diffuser cet article sur Twitter](#)

L'insécurité alimentaire des ménages, soit un accès insuffisant ou précaire à la nourriture en raison de contraintes financières, est un grave problème de santé de la population au Canada. Cette insécurité est associée à une mauvaise santé mentale¹⁻⁴, à des taux accrus de maladies infectieuses⁵, de maladies non transmissibles^{6,7} et de blessures⁸, à une utilisation accrue des soins de santé⁹⁻¹² et à une mortalité prématuée¹³. Faisant l'objet d'un suivi depuis 2005 dans le cadre du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)¹⁴, ce problème était répandu et affichait une tendance à la hausse avant la pandémie^{15,16}. En effet, l'insécurité alimentaire touchait 12,7 % des ménages, soit environ 4 370 000 personnes, en 2017-2018¹⁵. Deux grandes initiatives stratégiques fédérales témoignent de la prise de conscience qu'il faut des mesures plus efficaces. La Stratégie de réduction de la pauvreté, publiée en 2018, présente la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages comme un indicateur important de la capacité des Canadiens à subvenir à leurs besoins de base¹⁷, conduisant à l'ajout du MESAM à l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), afin de faciliter la présentation de rapports annuels dans le Tableau de bord de la pauvreté, un site Web qui permet de faire un suivi des principaux indicateurs de la pauvreté figurant dans la Stratégie¹⁸. En 2019, l'insécurité alimentaire des ménages a été définie comme une priorité de la Politique alimentaire pour le Canada¹⁹.

Les préoccupations concernant l'insécurité alimentaire ont augmenté au printemps 2020, lorsque les fermetures de commerces

liées à la pandémie ont empêché des milliers de personnes de travailler²⁰. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont non seulement rapidement mis en œuvre de nouveaux programmes de soutien du revenu et de subventions salariales, mais ils ont également créé d'importants programmes de financement pour les banques alimentaires et divers programmes caritatifs d'assistance alimentaire²¹⁻²⁴. Les enquêtes de population ont été temporairement suspendues mais, en mai 2020, une mesure abrégée de l'insécurité alimentaire a été incluse dans la deuxième Série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC-2). Au cours des 30 jours précédents, 14,6 % des répondants à cette enquête en ligne ont déclaré avoir souffert d'insécurité alimentaire²⁵. Par rapport à l'ESCC 2017-2018, si l'on tient compte des différences dans les échantillons et dans les mesures de l'insécurité alimentaire, les estimations donnent à penser que la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages aurait augmenté de 39 % de depuis le début de la pandémie²⁵. Dans ce contexte, l'investissement sans précédent de fonds publics dans les organismes caritatifs d'assistance alimentaire s'est poursuivi tout au long de 2021^{26,27}.

Les données récemment publiées par Statistique Canada sur l'ECR de 2018, 2019¹⁸ et 2020²⁸ et sur l'ESCC de 2019 et 2020²⁹, résumées à la figure 1, remettent en question la perception généralisée selon laquelle l'insécurité alimentaire s'est aggravée pendant la pandémie. Ces enquêtes fournissent des estimations de prévalence très différentes, ce qui soulève des questions sur les critères de référence à utiliser pour suivre les progrès réalisés

dans la lutte contre l'insécurité alimentaire des ménages. Nous proposons une analyse des différences et des similitudes entre les données récemment publiées et une réflexion sur la façon dont il convient d'assurer la surveillance de l'insécurité alimentaire à l'avenir.

L'insécurité alimentaire des ménages à travers le prisme de l'Enquête canadienne sur le revenu

La première diffusion publique des données de l'ECR sur l'insécurité alimentaire a eu lieu en janvier 2022, avec les données de 2018 et 2019¹⁸, suivie en mars 2022 des estimations actualisées pour l'ECR 2018 et 2019 ainsi que des résultats pour 2020²⁸. Selon l'ECR 2018, 6 099 000 personnes (16,8 % de la population) dans les 10 provinces vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire²⁸. Ce nombre est descendu à 5 845 000 personnes (15,9 % de la population) dans l'ECR 2019 et est resté relativement stable, à 5 839 000 (15,8 %), dans l'ECR 2020²⁸. Les estimations initiales de la prévalence dans l'ECR 2018 et 2019 révèlent une diminution notable de l'insécurité alimentaire modérée/grave, avec un degré de confiance de 90 %, entre les deux années¹⁸.

L'insécurité alimentaire des ménages à travers le prisme de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

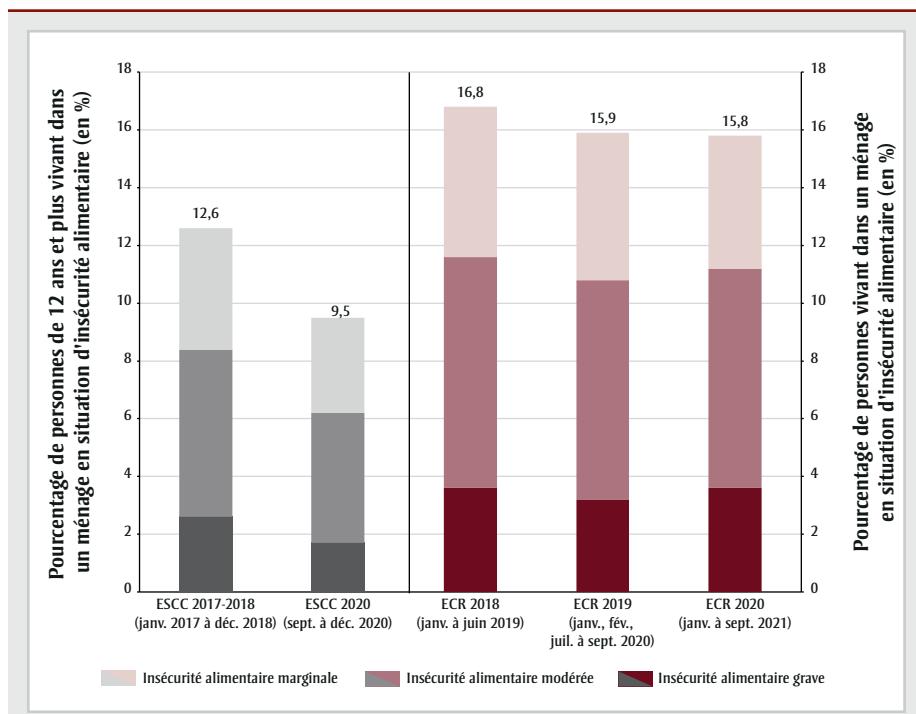
Les estimations de prévalence de l'ESCC 2019 et 2020 ont été publiées en février 2022²⁹. Il est à noter que les données ne sont pas disponibles pour l'ensemble des provinces dans l'ESCC 2019 parce que la Colombie-Britannique a refusé de mesurer

Rattachement des auteurs :

Département des sciences nutritionnelles, Faculté de médecine Temerty, Université de Toronto, Toronto (Ontario), Canada

Correspondance : Valerie Tarasuk, Département des sciences nutritionnelles, Faculté de médecine Temerty, Université de Toronto, 1 King's College Circle, Toronto (Ontario) M5S 1A8; tél. : 416-978-0618; courriel : valerie.tarasuk@utoronto.ca

FIGURE 1
Pourcentage de personnes vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire au Canada, à l'exclusion des territoires



Sources : Les données de l'ESCC sont tirées de Polsky et Garriguet (2022)²⁹ et les données de l'ECR sont tirées de Statistique Canada (2022)²⁹. Dans le cas de l'ESCC, l'année de l'enquête correspond à l'année de l'entrevue, tandis que dans le cas de l'ECR, l'année de l'enquête correspond à l'année précédant l'année de l'entrevue. Les périodes de collecte de données de chaque enquête sont indiquées entre parenthèses. L'insécurité alimentaire est évaluée au cours des 12 mois précédents.

Abréviations : ECR, Enquête canadienne sur le revenu; ESCC, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.

l'insécurité alimentaire au cours de ce cycle. Les résultats de l'ESCC pour 2020 ont été fondés sur des entrevues en ligne menées de septembre à décembre 2020 dans les 10 provinces. Contrairement à la pratique antérieure qui consistait à présenter les estimations de prévalence de l'ESCC pour les ménages¹⁵, les estimations récemment publiées représentent la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages chez les Canadiens de 12 ans et plus (la population cible de l'ESCC)²⁹. Cette prévalence était de 9,6 % en 2020, une baisse statistiquement significative par rapport à la prévalence de 12,6 % figurant dans l'ESCC 2017-2018 pour les 10 provinces ($p < 0,001$)²⁹.

Comparaison des résultats des deux enquêtes

En résumé, les analyses de l'ECR et de l'ESCC indiquent que la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada était plus faible en 2020 qu'avant la pandémie. Cette constatation est en contradiction avec les rapports antérieurs faisant état d'une insécurité alimentaire croissante provoquée par la pandémie^{25,30}.

Cette baisse est toutefois plausible étant donné les aides au revenu consenties par le gouvernement fédéral, les subventions salariales et les diverses interventions ayant visé à faire plafonner ou à réduire le coût de la vie pendant cette période³¹.

Cela dit, les résultats de l'ECR et de l'ESCC donnent une impression très différente de l'ampleur du problème de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada, tant avant que pendant la pandémie. L'ESCC 2017-2018 recense 1,7 million de Canadiens de moins vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire que l'ECR 2018, cette dernière estimation ne comprenant aucune donnée concernant les territoires. Les différentes unités utilisées pour les analyses menées en 2020 compliquent les comparaisons pour cette année mais, en supposant que les Canadiens de moins de 12 ans aient un taux d'insécurité alimentaire semblable à ceux de 12 ans ou plus, les résultats de l'ESCC montrent que moins de 1 Canadien sur 10 a été touché par l'insécurité alimentaire des ménages en 2020²⁹, alors que ce rapport est d'environ 1 sur 6 dans le cas de l'ECR²⁸.

Comment expliquer cette divergence?

L'insécurité alimentaire des ménages est corrélée de manière similaire dans l'ESCC et l'ECR à d'autres indicateurs de désavantage social et économique^{18,29}, ce qui laisse entendre que ces deux enquêtes rendent compte d'un problème similaire. Une analyse détaillée des estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée/grave à l'échelle des ménages selon l'ECR 2018 et l'ESCC 2017-2018 a révélé que les différences entre les enquêtes en ce qui concerne la pondération des populations et l'imputation des réponses manquantes n'expliquaient qu'une petite fraction de la divergence¹⁸. Selon les auteurs, la divergence pourrait s'expliquer en partie par le taux de réponse aux enquêtes, qui est plus élevé dans le cas de l'ECR 2018 (77,4 %) que dans celui de l'ESCC 2017-2018 (61,5 %), phénomène attribuable au fait que l'ECR est un supplément à l'Enquête sur la population active, qui est obligatoire¹⁸. Bien que l'on ait eu recours à des ajustements pour les cas de non-réponse dans les deux enquêtes, l'approche utilisée pour ce faire était différente, et il est impossible de mesurer les effets de ces ajustements¹⁸. En outre, il est possible que certains participants répondent différemment au MESAM selon si les questions sont posées dans le contexte de la santé et des comportements en matière de santé (ESCC) ou dans celui de l'emploi et des finances des ménages (ECR), mais ce type d'effet est difficile à déceler, et encore plus à quantifier.

La divergence entre les estimations de l'ESCC 2017-2018 et celles de l'ECR 2018 est toutefois faible comparée à la divergence observée entre les estimations de l'ESCC 2020 et celles de l'ECR 2019 et 2020. En supposant que la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants de moins de 12 ans soit semblable à celle observée chez les enfants de 12 ans ou plus, il y a plus de six points de pourcentage d'écart entre les estimations de l'ECR 2019 et 2020 et celles de l'ESCC 2020, et ce, même si ces enquêtes portent sur une période similaire. La prévalence nettement moins élevée observée dans l'ESCC 2020 pourrait être liée au très faible taux de réponse à cette enquête (24,6 % contre 80,3 % dans le cas de l'ECR 2019 et 76,6 % dans le cas de l'ECR 2020)²⁹, mais il convient de mener d'autres analyses afin d'évaluer ce biais potentiel. Ce faible taux de réponse suscite un questionnement

sérieux sur la représentativité de la population dans l'ESCC 2020 et la fiabilité des résultats de l'enquête.

Autres comparateurs

Depuis son adoption par Santé Canada, le MESAM a été inclus dans une autre enquête transversale sur la population menée dans les 10 provinces, soit l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2010 (EDM 2010). Cette enquête a également révélé une prévalence de l'insécurité alimentaire supérieure à celle fournie par l'ESCC. En raison d'une erreur dans l'administration des huit énoncés concernant les enfants dans le MESAM de l'EDM 2010, le statut d'insécurité alimentaire des ménages a été uniquement déterminé à l'aide de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, ce qui a donné une prévalence pondérée de 16,6 % (IC à 95 % : 15,6 à 18,5; estimation par les auteurs à l'aide du fichier de données principal). La décision des gouvernements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire dans l'ESCC 2010 empêche l'estimation d'une prévalence pour l'ensemble des provinces cette année-là, mais l'estimation de la prévalence nationale selon l'ESCC 2011 (qui comprenait les territoires) était de 12,3 %³².

Les estimations de prévalence de l'EDM 2010 et de l'ESCC 2011 ne sont pas parfaitement comparables, mais leurs différences ne sont pas susceptibles d'expliquer l'importante divergence observée. L'omission des énoncés concernant les enfants dans l'EDM 2010 conduirait uniquement à un biais à la baisse, et l'inclusion des territoires dans l'ESCC 2011 entraînerait tout au plus une légère augmentation de la prévalence par rapport à celle observée avec les provinces seules. Une comparaison des estimations de prévalence de l'ESCC 2010 et 2011 pour les provinces, avec des données pour les deux années, ne révèle qu'une seule différence statistiquement significative, soit une augmentation au Québec entre 2010 et 2011³². Cela donne donc à penser que, si l'on avait des données pour les 10 provinces dans l'ESCC 2010, la prévalence serait probablement inférieure à l'estimation de l'ESCC 2011. L'ampleur et la direction de la divergence entre l'ESCC 2011 et l'EDM 2010 concordent avec la différence observée entre les estimations prépandémiques de l'ESCC et de l'ECR, ce qui ajoute de la crédibilité à l'idée selon laquelle l'ESCC

sous-estimerait la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages.

Rétrospectivement, s'il avait été possible de comparer les résultats de la SEPC-2 aux données prépandémiques de l'ECR plutôt que de l'ESCC, le changement apparent en ce qui concerne l'insécurité alimentaire aurait été moindre. En ayant recours à des méthodes semblables à la comparaison réalisée avec l'ESCC 2017-2018, qui donnait à penser que la prévalence avait augmenté de 39 %²⁵, nous avons plutôt estimé à 11 % l'augmentation de l'insécurité alimentaire entre l'ECR 2018 et la SEPC-2 (calculs des auteurs à l'aide du fichier de données principal). Devant ce résultat, il est possible que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux aient choisi de continuer à allouer des fonds aux programmes caritatifs d'assistance alimentaire, mais ces décisions n'auraient pas été fondées sur une estimation révélant une hausse abrupte de la prévalence de l'insécurité alimentaire.

Quelles sont les prochaines étapes?

Alors que le Canada commence à émerger de la pandémie et que les programmes de soutien au revenu et de subventions salariales mis en œuvre pour faire face à la crise sont graduellement abandonnés, il est plus important que jamais de surveiller la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire des ménages. Ce n'est qu'en mesurant ce problème annuellement dans l'ensemble du pays, de façon fiable, que nous serons en mesure de comprendre l'effet des réponses actuelles du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux, que nous pourrons fixer des objectifs visant à réduire l'insécurité alimentaire et que nous pourrons adopter des stratégies d'intervention efficaces et fondées sur des données probantes. Le MESAM étant maintenant inclus dans l'ECR et l'ESCC, nous avons un choix important à faire. Les données récemment diffusées indiquent clairement que ces deux enquêtes ne sont pas interchangeables.

Le Canada n'est pas le seul pays où l'on constate que les estimations de la prévalence varient d'une enquête de population à une autre. Des divergences similaires sont courantes aux États-Unis, qui sont sans doute le chef de file mondial en matière de mesure de l'insécurité alimentaire. Le MESAM et ses dérivés sont

utilisés dans plusieurs enquêtes qui y sont menées, mais les estimations de la prévalence au sein de la population sont tirées de la Current Population Survey [Enquête sur la population actuelle], en raison de la grande taille d'échantillon, de la représentativité de l'enquête à l'échelle des États et de la rapidité avec laquelle les rapports annuels sont présentés³³.

Nous recommandons que l'ECR soit utilisée comme véhicule d'enquête pour toutes les activités de surveillance de l'insécurité alimentaire qui seront menées à l'avenir, car le taux de réponse systématiquement élevé qui est associé à cette enquête donne à penser que l'ECR fournirait une estimation plus représentative de l'insécurité alimentaire à l'échelle de la population que l'ESCC. Étant donné les graves répercussions de l'insécurité alimentaire des ménages sur la santé, il est impératif que sa prévalence ne soit pas systématiquement sous-estimée au sein de la population.

Enfin, l'ECR présente trois autres avantages importants par rapport à l'ESCC. Premièrement, elle est conçue pour fournir des estimations annuelles de prévalence, ce qui permet un degré de surveillance jamais atteignable avec l'ESCC dans la mesure où le MESAM n'est inclus comme contenu obligatoire que dans un cycle de l'ESCC sur deux. Deuxièmement, la publication rapide des tableaux de données de l'ECR²⁸ et la mise à jour régulière des taux de prévalence de l'insécurité alimentaire modérée/grave dans le Tableau de bord de la pauvreté signifient que les intervenants et les décideurs peuvent utiliser les résultats de cette enquête pour éclairer leurs décisions en temps réel³⁴. Nous maintenons que la prévalence de l'insécurité alimentaire marginale devrait être incluse dans les estimations du Tableau de bord¹⁶, mais les utilisateurs des connaissances peuvent toujours obtenir cette information en consultant les tableaux de données²⁸. Troisièmement, la surveillance de l'insécurité alimentaire par l'intermédiaire d'une enquête en population générale spécialement conçue pour recueillir des données sur le revenu, sur les activités concernant le marché du travail et sur d'autres circonstances financières facilite l'analyse des politiques et l'évaluation des programmes et permet d'orienter l'élaboration d'interventions efficaces pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Notre recommandation de se fonder dorénavant sur l'ECR pour surveiller l'insécurité alimentaire comporte toutefois une mise en garde importante : l'ECR doit inclure des échantillons représentatifs des territoires. Même si les territoires sont peu populeux et que l'inclusion d'échantillons représentatifs de leur population n'aura que peu d'effet sur les estimations nationales¹⁸, il est à noter que la prévalence de l'insécurité alimentaire est, notamment, beaucoup plus élevée au Nunavut que partout ailleurs au Canada^{15,18}. L'insécurité alimentaire a continué de prendre de l'ampleur avant la pandémie malgré les investissements fédéraux dans Nutrition Nord Canada, un programme de subvention à l'intention des détaillants alimentaires qui vise à améliorer l'accès aux aliments et à en réduire les coûts dans le Nord³⁵. La réduction de l'insécurité alimentaire dans les territoires doit être une priorité nationale, et une surveillance continue est essentielle pour y parvenir.

Remerciements

Ces travaux de recherche sont appuyés par les Instituts de recherche en santé du Canada (NRF 178380). Ils ont été menés au Centre de données de recherche de Toronto, qui fait partie du Réseau canadien des Centres de données de recherche. Ce service est offert grâce au soutien de l'Université de Toronto, de la Fondation canadienne pour l'innovation, des Instituts de recherche en santé du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines et de Statistique Canada.

Conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Contributions des auteurs et avis

Tous les auteurs ont contribué à la conception, à la rédaction et à la révision de ce commentaire. VT était responsable de l'acquisition des données utilisées pour les calculs; AAFSG a effectué l'analyse des données.

Le contenu et les points de vue exprimés dans cet article sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

Références

1. Jessiman-Perreault G, McIntyre L. Household food insecurity narrows the sex gap in five adverse mental health outcomes among Canadian adults. *Int J Env Res Public Health.* 2019;16(3):319. <https://doi.org/10.3390/ijerph16030319>
2. Men F, Elgar FJ, Tarasuk V. Food insecurity is associated with mental health problems among Canadian youth. *J Epidemiol Community Health.* 2021;75(8):741-748. <https://doi.org/10.1136/jech-2020-216149>
3. Tarasuk V, Gundersen C, Wang X, Roth DE, Urquia ML. Maternal food insecurity is positively associated with postpartum mental disorders in Ontario, Canada. *J Nutr.* 2020; 150(11):3033-3040. <https://doi.org/10.1093/jn/nxaa240>
4. Ovenell M, Da Silva MA, Elgar FJ. Shielding children from food insecurity and its association with mental health and well-being in Canadian households. *Can J Public Health.* 2022;113:250-259. <https://doi.org/10.17269/s41997-021-00597-2>
5. Cox J, Hamelin A-M, McLinden T, et al. Food insecurity in HIV-hepatitis C virus co-infected individuals in Canada: the importance of co-morbidities. *AIDS Behav.* 2017;21(3):792-802. <https://doi.org/10.1007/s10461-016-1326-9>
6. Tarasuk V, Mitchell A, McLaren L, McIntyre L. Chronic physical and mental health conditions among adults may increase vulnerability to household food insecurity. *J Nutr.* 2013;143(11):1785-1793. <https://doi.org/10.3945/jn.113.178483>
7. Tait CA, L'Abbé MR, Smith PM, Rosella LC. The association between food insecurity and incident type 2 diabetes in Canada: a population-based cohort study. *PLoS ONE.* 2018; 13(5):e0195962. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0195962>
8. Men F, Urquia ML, Tarasuk V. Examining the relationship between food insecurity and causes of injury in Canadian adults and adolescents. *BMC Public Health.* 2021;21:1557. <https://doi.org/10.1186/s12889-021-11610-1>
9. Tarasuk V, Cheng J, de Oliveira C, Dachner N, Gundersen C, Kurdyak P. Association between household food insecurity and annual health care costs. *CMAJ.* 2015;187(14):E429-E436. <https://doi.org/10.1503/cmaj.150234>
10. Tarasuk V, Cheng J, Gundersen C, de Oliveira C, Kurdyak P. The relation between food insecurity and mental health service utilization in Ontario. *Can J Psychiatry.* 2018;63(8):557-569. <https://doi.org/10.1177/0706743717752879>
11. Men F, Gundersen C, Urquia ML, Tarasuk V. Food insecurity is associated with higher health care use and costs among Canadian adults. *Health Aff.* 2020;39(8):1377-1385. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2019.01637>
12. Fitzpatrick T, Rosella LC, Calzavara A, et al. Looking beyond income and education: socioeconomic status gradients among future high-cost users of health care. *Am J Prev Med.* 2015; 49(2):161-171. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2015.02.018>
13. Men F, Gundersen C, Urquia ML, Tarasuk V. Association between household food insecurity and mortality in Canada: a population-based retrospective cohort study. *CMAJ.* 2020;192(3):E53-E60. <https://doi.org/10.1503/cmaj.190385>
14. Santé Canada. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004) : Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens. Ottawa (Ont.) : Santé Canada; 2007. En ligne à : https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/migration/hc-sc/fn-an/alt_formats/hpb-dgpsa/pdf/surveill/income_food_sec-sec_alim-fra.pdf
15. Tarasuk V, Mitchell A. Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto (ON) : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF); 2020. En ligne à : <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Report.pdf>

16. Tarasuk V, Li T, Mitchell A, Dachner N. Raisons pour lesquelles les données sur l'insécurité alimentaire des ménages doivent être plus détaillées. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada, 2018;38(5):239-242. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.38.5.03f>
17. Emploi et Développement social Canada. Une chance pour tous – La première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2018. En ligne à : <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/reports/poverty-reduction-strategy-report-FR.pdf>
18. Caron N, Plunkett-Latimer J. Enquête canadienne sur le revenu : insécurité alimentaire et besoins insatisfaits en matière de soins de santé, 2018 et 2019 [Internet]. Ottawa (Ont.) : Statistique Canada; 2022 [consultation le 13 avr. 2022]. En ligne à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2021009-fra.htm>
19. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Politique alimentaire pour le Canada. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2019. En ligne à : <https://agriculture.canada.ca/sites/default/files/legacy/pack/pdf/20190613-fr.pdf>
20. Lemieux T, Milligan K, Schirle T, Skuterud M. Initial impacts of the COVID-19 pandemic on the Canadian labour market. Can Public Policy. 2020;46(S1):S55-S65. <https://doi.org/10.3138/cpp.2020-049>
21. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire [Internet]. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2021 [modification le 22 déc. 2021; consultation le 6 avr. 2022]. En ligne à : <https://agriculture.canada.ca/fr/programmes-services-agricoles/fonds-durgence-securite-alimentaire>
22. Cabinet du Premier ministre. L'Ontario protège les plus vulnérables face à la crise de la COVID-19 [Internet]. Toronto (Ont.) : Gouvernement de l'Ontario; 2020 [modification le 23 mars 2020; consultation le 13 avr. 2022]. En ligne à : <https://www.canada.ca/fr/agroalimentaire/nouvelles/2021/12/la-ministre-bibeau-annonce-un-montant-supplementaire-de-30-millions-de-dollars-pour-aider-les-personnes-vulnerables-au-canada-a-avoir-accès-a-de-la.html>
23. Ministry of Municipal Affairs and Housing. Province supporting B.C.'s food banks during COVID-19 [Internet]. Victoria (BC) : Government of British Columbia; 2020 [modification le 29 mars 2020; consultation le 13 avril 2022]. En ligne à : <https://news.gov.bc.ca/releases/2020MAH0049-000583>
24. Ministère de la Santé et des Services sociaux. COVID-19 – Une aide financière d'urgence de 2 M\$ est octroyée aux Banques alimentaires du Québec [Internet]. Québec (QC) : Gouvernement du Québec; 2020 [modification le 24 mars 2020; consultation le 6 avr. 2022]. En ligne à : <https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communique-2071/>
25. Statistique Canada. L'insécurité alimentaire pendant la pandémie de COVID-19, mai 2020 [Internet]. Ottawa (Ont.) : Statistique Canada; 2020 [consultation le 6 avr. 2022]. En ligne à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>
26. Agriculture et Agroalimentaire Canada. La ministre Bibeau annonce un autre financement de 100 millions de dollars pour aider les Canadiens et les Canadiennes dans le besoin à se procurer des aliments [Internet]. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2021 [consultation le 6 avr. 2022]. En ligne à : <https://www.canada.ca/fr/agriculture-agroalimentaire/nouvelles/2021/08/la-ministre-bibeau-annonce-un-autre-financement-de-100-millions-de-dollars-pour-aider-les-canadiens-et-les-canadiennes-dans-le-besoin-a-se-procurer.html>
27. Agriculture et Agroalimentaire Canada. La ministre Bibeau annonce un montant supplémentaire de 30 millions de dollars pour aider les personnes vulnérables au Canada à avoir accès à de la nourriture [Internet]. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2021 [consultation le 6 avr. 2022]. En ligne à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>
28. Statistique Canada. Tableau 13-10-0834-01 : Insécurité alimentaire selon le type de famille économique. Ottawa (Ont.) : Statistique Canada; 2022 [mise à jour le 13 avr. 2022; consultation le 13 avr. 2022]. En ligne à : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083401&request_locale=fr
29. Polksky JY, Garriguet D. L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19. Rapports sur la santé 2022;33(2): 15-26. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2022002/article/00002-fra.htm>
30. Idzerda L, Gariépy G, Corrin T, et al. État des connaissances au sujet de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages canadiens durant la pandémie de COVID-19 : revue systématique. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada 2022;42(5):201-213. <https://doi.org/10.24095/hpcdp.42.5.01f>
31. Gouvernement du Canada. Mesures réalisées en réponse à la COVID-19 [Internet]. Ottawa (Ont.) : Gouvernement du Canada; 2022 [mise à jour le 11 juill. 2022; consultation le 18 juill. 2022]. En ligne à : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique/mesures-realisees-reponse-covid-19.html>
32. Tarasuk V, Mitchell A, Dachner N. Household food insecurity in Canada, 2011. Toronto (ON) : Research to Identify Policy Options to Reduce Food Insecurity (PROOF); 2013. En ligne à : https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2014/01/foodinsecurity_2011_final.pdf
33. National Research Council. Survey vehicles to measure food insecurity and hunger. In: Food insecurity and hunger in the United States: an assessment of the measure. Washington (DC): The National Academies Press; 2006:99-112.

-
34. Statistique Canada. Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances, mars 2022 [Internet]. Ottawa (Ont.) : Statistique Canada; 2022 [consultation le 12 avr. 2022]. En ligne à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022011-fra.htm>
 35. Fafard St-Germain A-A, Galloway T, Tarasuk V. Food insecurity in Nunavut following the introduction of Nutrition North Canada. *CMAJ*. 2019;191(20): E552-E558. <https://doi.org/10.1503/cmaj.181617>